

N°6

NOVEMBRE 2010

# Le projet de la salle bi-valente est terminé

### DANS CE NUMÉRO :

Groupe scolaire	2
-----------------	---

Secrétaires de mairie

Armistice 4

**S**ite internet

Les travaux 5

Dossier: 6

La salle bi-valente

Les délibérations 8

Les associations 10

Mots croisés | |

Gros plan sur : les 12 quartiers

Prochaine édition février 2011





#### Chers Concitoyens,

Je peux vous annoncer que le permis de construire de la salle bivalente est accordé. Nous sommes aujourd'hui à la phase d'appel d'offres. Le début de chantier devrait commencer au premier trimestre 2011. Je profite de l'occasion pour remercier les conseillers municipaux ainsi que les membres de la commission salle pour tout le travail effectué lors de la phase administrative.

Par ailleurs, la construction de la salle de motricité à l'école, sous la conduite du SIVOS, se termine et devrait être opérationnelle pour le début de l'année 2011.

Comme nous approchons de la fin d'année, je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous le vendredi 7 janvier à 18h30 à la salle de la

cantine pour les vœux du maire. J'en profiterai pour accueillir les nouveaux habitants de la commune.



## Inscriptions sur les listes électorales

Si vous venez d'arriver dans la commune ou si vous avez eu 18 ans en 2010, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous en mairie aux heures d'ouverture muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant la fin 2010. Une permanence sera tenue à cet effet le 31 décembre de 10h à 12h.

Cette démarche nous permettra également de mieux vous accueillir dans notre commune

LONR'ECHOS, mairie, 61250 Lonrai. E-mail: lonraicommunication@orange.fr

Chargé de publication: Hervé Quérel. Editeur: mairie de Lonrai, tél. 02 33 26 38 75. E-mail: mairie.lonrai@wanadoo.fr Rédaction : Stéphane Guilbert, Sylvain Launay, Nathalie Houdayer, Claudine Lefeuvre,

Natacha Perrier, Fabrice Radigue

Tirage: 500 exemplaires - Diffusion gratuite. Impression Bémo Graphic 02 33 82 83 84

# Une nouvelle rentrée au groupe scolaire

En cette rentrée 2010. l'effectif de l'école est stable avec 207 enfants répartis dans 9 classes. Pour Lonrai, cela représente 77 familles et 110 enfants scolarisés. En ce qui concerne l'équipe enseignante du groupe scolaire l'Orée d'Ecouves, il est à noter l'arrivée de Madame Busnot pour la classe de CP-CEI et PS et celle de Madame Leblois qui partage la classe de MS avec Bonhomme. Monsieur Madame Gouin qui enseigne aux CMI a, quant à elle, repris à temps complet cette année. L'actualité du SIVOS c'est la construction d'une nouvelle salle de motricité à côté bâtiment communal. Celleci devrait être terminée courant décembre. Cette réalisation votée par le SIVOS en 2009, correspond à un réel besoin des enseignants en terme de locaux. L'espace est devenu exigu et ce nouvel agencement permettra la création d'une nouvelle classe de



cours, ainsi qu'un espace garderie dédié à la (ancienne salle de motricité). Le nouvel aménagement sera prêt pour la rentrée de janvier 2011. Le financement est d'environ 220 000€ répartis entre les 4 communes du SIVOS, avec une D.G.E. de 75 000 € (Etat) et pour l'aménagement de l'ancienne salle de motricité, une réserve parlementaire de 9 000 € du sénateur Nathalie Goulet. Autre nouveauté. l'entrée groupe scolaire se fait désormais par la cour des grands, parking à côté du

city stade et de la nouvelle salle de motricité. Le SIVOS a voulu améliorer la sécurité aux abords de l'école pour les enfants et les parents. Après un mois de pratique, le but semble atteint. Compte-tenu des résultats du questionnaire adressé aux familles en fin d'année scolaire dernière, les horaires de la garderie du matin ont été modifiés. Vous pouvez désormais déposer vos enfants à la garderie dès 7 h 30 pour un tarif unique de 1,35 €. L'entrée de la garderie du matin est maintenue par l'arrière de l'école, parking de la cantine scolaire. Les horaires pour la garderie du soir ne changent pas avec un tarif unique de 1,95 € soir. Pour par rentrée. le SIVOS a décidé d'améliorer le goûter servi à la garderie du soir. Jusqu'à présent les enfants avaient des gâteaux. Dorénavant, du pain et une barre de chocolat leur seront proposés, le lundi soir afin de diversifier leurs goûters. Par ailleurs, la création d'une cantine ou la rénovation de celle existante n'est pas à l'ordre du jour. Le SIVOS n'ayant pas de financement suffisant pour un tel projet. Son intégration, un temps évoquée par les services de la CUA dans la future salle bivalente de la commune, n'a pas été approuvée par le conseil municipal de Lonrai. La commune en aurait alors assumé, seule, le financement et aurait perdu en même temps la liberté d'utilisation de sa propre salle.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE







Nouvelle adresse : DALBE / LE PASSAGE A L'ACTE Zone commerciale "Le Point d'Alençon" 72610 Arçonnay 02 33 80 64 70 N°6 PAGE 3

## Au revoir Annie, bienvenue Marie-Pierre!

Après 18 années passées au secrétariat de notre mairie, Annie Visseiche est partie à la retraite. Ce n'est pas sans émotion que le conseil municipal lui a dit un dernier adieu, lors d'une cérémonie de sympathie, fin août.

« Pour parler vrai, ce départ me prive d'une collaboratrice exemplaire et dévouée, qui connait tous les rouages de la mairie. Au fond, vous avez été mon bras droit administratif, mais aussi, si vous me permettez l'expression, mes yeux et mes oreilles municipales ». Quand le maire, Hervé Quérel, a fait ses adieux à Annie Visseiche, tout le conseil municipal s'est joint à lui pour exprimer toute la sympathie que chacun ressentait. Hervé Quérel a rappelé la complexité de la tâche de la secrétaire de mairie, de l'état civil à la mise en application de l'urbanisme, du P.L.U., en passant par les problèmes de voirie, la gestion du personnel et la comptabilité de la commune... « la secrétaire de mairie doit savoir tout faire. » Annie Visseiche a travaillé au service des Lonréens avec trois maires différents. apportant toujours de bons conseils. Nous souhaitons à Annie une bonne retraite, auprès de son époux, de ses enfants et petits-enfants.





Marie-Pierre Gouin, qui a succédé à Annie Visseiche, connait bien la commune. Elle y habite en effet depuis six ans. Agée de 35 ans, cette mère de deux enfants a pris le poste de rédacteur le 3 mai dernier. Elle est entrée dans la fonction publique territoriale en octobre 2007, à la mairie de Vingt-Hanaps, puis en novembre suivant à Damigny, par le biais du service de remplacement du centre de gestion, Suite à l'obtention du concours de rédacteur territorial, elle a été nommée en mai 2008 au Smivos de Vingt-Hanaps/Saint-Gervais-du-Perron. En juin 2008, elle intégrait la mairie de Saint-Hilaire-la-Gérard, en février 2009 la mairie de Vingt-Hanaps et le syndicat d'assainissement de Vingt-Hanaps/Saint-Gervais-du-Perron. Elle occupait ainsi quatre postes, avec une durée hebdomadaire de 35 heures au total. Souhaitant accéder à un seul poste à plein temps pour des raisons de commodités et d'évolution professionnelle, elle a postulé au poste laissé vacant par Annie Visseiche.



## Réunions de quartier en 2011

L'équipe municipale prévoit de nouvelles réunions de quartiers au printemps prochain.

Nous vous inviterons en temps voulu et nous comptons sur vous pour venir nombreux.

Préparez déjà vos questions et vos suggestions.



## Ça clique sur www.lonrai.fr

Après 9 mois de fonctionnement, la fréquentation moyenne du site est d'environ 350 visiteurs différents par mois, pour un total de 900 visites.

Deux nouvelles rubriques enrichissent le site : « les photos des manifestations communales » et « Lonrai dans la presse » qui vous permet de consulter les articles parlant de la commune dans les journaux.

En ce qui concerne la rubrique « les photos des manifestations communales » n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos pour les intégrer dans le site.

Quant à la rubrique « agenda », elle permet de tenir informés les habitants des différents événements proposés sur la commune. Afin de mettre à jour cette rubrique régulièrement, faites nous parvenir les dates des différentes manifestations que vous organisez.

Enfin une rubrique spéciale concernant la salle bivalente va être créée afin de présenter les plans de la salle, ainsi que les photos de suivi du chantier.

## Cérémonie de l'Armistice



Anciens combattants, membres du conseil municipal et habitants de la commune se sont retrouvés sous une pluie battante, jeudi 11 novembre, afin de commémorer le 92e anniversaire de l'Armistice de 1918. Après la messe donnée en l'église de Lonrai, tous ont partagé le repas organisé par les anciens combattants.





N ° 6 PAGE 5

# Le point sur les travaux réalisés en 2010

### Des travaux de rénovation de voirie et d'entretien de fossés ont été réalisés cette année

- La rue du Kaolin est refaite entièrement, en partenariat avec les communes de Damigny et Condé-sur-Sarthe. Des travaux de finition en bi-couche seront terminés au mois de novembre. Une étude est en cours sur cette rue pour envisager le positionnement d'un stop ou d'un céder le passage au, croisement de la rue des Carrières, avec priorité aux automobilistes sortant de cette voie.
- Au lieudit "La Lande" sur le VC n°3, les travaux d'assainissement avaient détérioré la chaussée. Celle-ci est entièrement refaite sur 250 mètres ainsi que le curage des fossés. La commune en a profité pour faire l'entretien du VC n°21 entre la Lande et le Coudray (gravillonnage).
- La pente du chemin, à Pierre Plate, a été inversée pour envoyer les eaux de pluie dans le fossé déjà existant.
- Le VC n° 20 entre Le Hamel et Le Clos est rénové. Le tapis d'enrobé est refait. Cette portion de voie communale entre la route départementale N°2 (Cuissai à Alençon) et la route départementale n°531 (le bourg à Damigny) supporte un gros trafic de véhicules. Le dernier épisode neigeux en a accéléré la dégradation. La commune veillera désormais à la

mise en place d'une barrière de dégel.

Enfin, une partie du réseau du pluvial, place de la mairie, est doublé. Un merlon sera créé courant novembre pour absorber davantage les grosses pluies d'orage et limiter les inondations chez les particuliers. Cette solution est provisoire en attendant, à moyen terme, l'étude d'un projet plus global de rénovation de la place du point de Beauvais

### Les projets de travaux pour 2011

- La voirie de Bourdon va être refaite avec la commune de Damigny.
- Un projet est également à l'étude pour la rue de la Rangée. La commission travaux fait actuellement des estimations en partenariat avec un agent de la DDT. La chaussée va être refaite, les noues légèrement recreusées, les entrées de maison revues, des lisses en bois posées. On étudie également une nouvelle organisation du stationnement dans la rue. La commune a sollicité une enveloppe parlementaire. La réponse connue, une réunion sera organisée avec les habitants afin de leur expliquer le projet.
- Enfin, la salle bi-valente devrait sortir de terre en févriermars 2011.

## Les nouveaux habitants d'après la liste électorale

Valérie AQUILINA, La Frelonnière

Gilles RÉGNIER et Yolande LANLIGNEL, 7 rue des Rosiers

M. et Mme Pascal LEBRETON, I rue des Rosiers M. et Mme François ORANGE, I rue de la Croix

Nicolas HILD et Mathilde MORALES, 10 rue des Coquelicots

Hervé BROUDIC et Sandra HASCOET, 30 rue des Coquelicots

Ronceray

Ronan DONVAL et Laëtitia LELIEVRE, 49 rue des Carrières

Dimitri TIBY et Laëtitia OLIVIER, 4 rue des Rosiers

Mickaël RIBOT et Caroline POTTIER, 5 rue des Bleuets

M. et Mme Denis JOUANNE, 4 rue du

M. et Mme Sébastien RANVIER, 29 rue du Mickaël LEROYER et Vanessa RENAULT, Les prés du Flé-

Joëlle HOUDOUX, 18 rue de la Rangée M. et Mme Marc LINOT, le Fléchet

Anthony GUESNET et Sandrine COMBIS, 3 route de l'ancienne gare

M. et Mme Frédéric FARIGOULE, 10 rue des Rosiers



Transport de personne à mobilité réduite Taxi - TPMR 61250 LONRAI - Tél. 02 33 27 17 17

Transport ambulance VSL

7, bd du 1er Chasseurs 61000 ALENÇON - Tél. 02 33 28 60 40



Emma JULIEN 18 avril Enzo BAUDET 22 avril Lily TIBY I mai Lou LEBLUT 22 mai Loëva SEGUIN 13 juillet Eloane ABGRALL 25 juillet Lilian PANSART II novembre Titouan GAILLARD-SELLOS 18 novembre Tristan ROUSSEAU 23 novembre

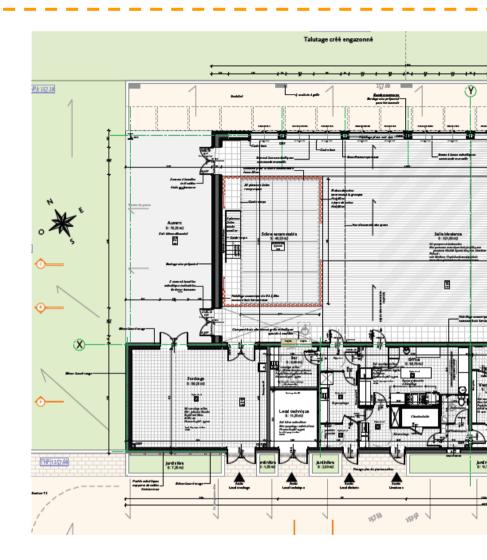


Johann LECLERE et Mélanie MONNIER 22 mai Jimmy MASSIN et Emilie BOURILLON 5 juin Mickaël DELARUE et Emylie REBILLON 2 Laoût Julien PERDEREAU et Edwige RADIGUE Tony BOURY et Julie MABILE 18 septembre Jean-François RUAULT et Sabrina ROTUREAU 30 octobre



Bernard BUTET 19 iuin Claude GOUIN 23 août oilà maintenant plus de deux ans que le conseil municipal travaille sur le projet d vous présenter les plans définitifs de votre future salle.

Cette salle est conçue pour répondre à un panel très large d'activités, qui va du thé dansant, mariages, activités sportives (tennis de table notamment puisqu'elle répondra aux normes en vigueur demandées par la Fédération Française de Tennis de Table) jusqu'aux représentations théâtrales manifestations musicales. Elle permettra le développement notre tissu associatif.



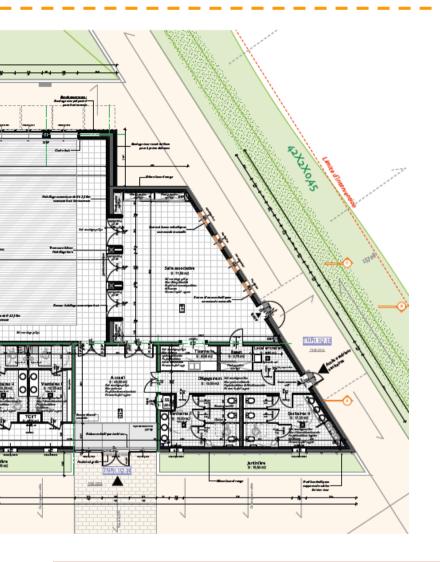
### Plusieurs éléments ont retardé le dépôt du permis

D'abord, la Communauté Urbaine d'Alençon a souhaité que l'on réfléchisse à l'intégration de la restauration scolaire dans le projet. La commune a, après réflexion, refusé cette hypothèse. Cette réalisation aurait limité l'utilisation de notre future salle, modifié considérablement le projet et alourdi la facture, que ni la commune, ni le SIVOS n'avaient les moyens d'assumer. Les compétences étaient diverses et compliquées. La construction de la cantine étant une compétence SIVOS et la construction de la salle bivalente une compétence communale.

Une étude de sol complémentaire a dû être lancée car les premiers résultats montraient un tassement du sol limite par rapport à la charge de la future structure. Toutes ces démarches nous ont fait perdre 4 mois.

Quelques modifications et options ont été ajoutées, notamment une liaison piétonne entre la salle et l'église, la création d'une chambre froide dans l'office et l'agrandissement de la salle des associations. Certaines liaisons entre les différents blocs de la salle ont été améliorées. Le dossier technique est donc bouclé et l'appel d'offre est en cours avec un choix des entreprises pour la fin de l'année.

le la salle bi-valente. Le permis a été accordé le 5 août 2010. Nous pouvons donc



Le début des travaux est prévu pour février ou mars 2011. Le site internet sera bientôt complété d'un dossier spécial « salle bi-valente » qui vous permettra de suivre en temps réel les différentes phases des travaux.

### La salle se décompose de la façon suivante

Une salle principale de 317 m² revêtue d'un sol en parquet. Elle sera équipée d'une scène amovible, parquetée, encastrée dans le sol avec les équipements suivants : rideaux, barre de fixation de l'éclairage, limiteur de décibels, etc. Elle est prolongée par une terrasse couverte de 78 m², un local de rangement de 56 m² et un bar de 8 m². Une attention toute particulière est portée à l'accoustique.

- Une partie office d'environ 63 m² qui résulte de la consultation et des conseils de plusieurs traiteurs.
- Un hall d'accueil de 46 m² avec accès à des vestiaires sportifs (27 m²) d'un coté et aux sanitaires de l'autre. À noter que le bloc sanitaire sera accessible de l'extérieur sans passer par la salle en cas de manifestations extérieures.
- Une salle des associations indépendante de plus de 82 m² avec de nombreux rangements et une tisanerie. Le conseil municipal a souhaité qu'elle puisse, à l'occasion, s'ouvrir sur la grande salle pour en augmenter la capacité en cas de grosses manifestations.
- Pour la partie extérieure, La partie haute de la toiture sera végétalisée alors que les parties techniques et la salle des associations seront recouvertes d'un jardin d'hiver avec arrosage automatisé.
- Enfin, 27 places de parking supplémentaires viendront compléter les quarante places du parking de l'école déjà existantes. Elles seront constituées de matériaux drainants, le bitume étant déjà trop présent dans le bourg.

## Les dernières délibérations du conseil

Réunion du 30 mars 2010

#### **SPORTING CLUB DE DAMIGNY**

Considérant qu'il n'existe aucune structure sportive sur Lonrai pour les jeunes et que 25 jeunes de Lonrai sont accueillis au sein du Sporting Club de Damigny, le conseil a décidé d'allouer une subvention de 250 € au Sporting Club de Damigny. Une convention a été passée avec le

#### **BUDGET**

Le conseil a décidé en dépenses d'investissement d'allouer pour le poste voirie III 870 €. Par ailleurs, 4 085 € sont alloués au pluvial : 27 522 € en matériel informatique et outillage ; 3 500 € pour les bâtiments. Les recettes d'investisse- Afin de ne pas augmenter les taux des ment s'élèvent à 652 247 €, dont 163 taxes d'habitation et foncières le taux 862 € d'excédent reportés du compte relais de la cotisation foncière des administratif 2009. En dépenses de entreprises est voté à 2%.

avec un poste principal de 148 000 € en MILES charges de personnel. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 484 659 €.

#### **MAISON DE L'EMPLOI**

Le conseil a considéré que les engagements de la convention de 2005 avec la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon, prévoyant le versement d'une subvention de I 000 € par an sur 4 ans, ont été respectés, et a refusé l'octroi d'une nouvelle subvention pour 2010.

#### COTISATION **FONCIERE DES ENTREPRISES**

## fonctionnement, 377 139 € sont prévus DECHETS MENAGERS ET ASSI-

Par délibération en date du 23 mai 2006, la Communauté Urbaine d'Alençon a adopté le règlement relatif à la gestion des déchets ménagers et assimilés. Il est précisé que les sacs et bacs devront être mis en bordure de propriété moins de 12 heures avant le passage de la benne de collecte. Dans un souci de salubrité publique et de sécurité des usagers de la voie publique, le conseil a décidé, à l'unanimité, de facturer 50 € en cas de non respect du règlement pour le dépôt illicite de sacs ou bacs en dehors des iours et heures de collecte.

#### Réunion du 27 avril 2010

#### **SALLE BIVALENTE**

Le conseil a approuvé l'avant projet définitif de **DECHETS** base ainsi que l'agrandissement demandé pour Le marché de collecte des déchets arrive à la salle des associations avec possibilité d'ouverture de celle-ci sur la grande salle. Cette modification porterait la surface utile du bâtiment à gestion des déchets afin de préparer le cahier scénique et de cuisine, l'installation de portes 2011. L'avis des communes est sollicité. De acoustiques entre la salle et la salle des associations, Il rejette en revanche l'isolant écologique commune test pour l'essai des nouveaux modes Dans le cadre de l'ATESAT, la Direction en fibres de bois, la gradation salle bivalente et de fonctionnement. associative et la gradation variant selon la lumière naturelle.

### I'ANGI F

la Foncière Résidence propose un aménagement avec des logements T2 et T3 de 47 à 55 m<sup>2</sup>, pour séniors et primo accédants, construits en vue de la vente. Les logements, groupés par 2, 3 ou 4, seront à ossature bois et aménagés pour les personnes à mobilité réduite. 4 parcelles restent libres de constructeur. Le lotissement sera régi par une association syndicale libre. Le lotisseur s'est engagé à respecter les exigences du Conseil Général concernant le rejet des eaux pluviales dans la noue réalisée maximum 10 litres/seconde. Le conseil, approuve ce projet. Il demande une attention particupuisard sur chaque lot, et que le rejet dans la noue construite lors de la construction du rond -point soit au maximum de 10 litres/seconde.. Il soit déposé concomitamment à la demande de permis d'aménager modificatif.

## OPTIMISATION DE LA GESTION DES compostage individuel. Fourniture de compos-

échéance le 31 janvier 2011. La C.U.A. a réalisé une étude de coût et d'optimisation de la 649,25 m². Il approuve également l'équipement des charges qui prendra effet le 1er février les habitants sur le compostage. plus, il leur est demandé si elles souhaitent être TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs scénarios ont été proposés.

Scénario n°I: conteneurisation de la collecte des ordures et adaptation de la fréquence de la LOTISSEMENT DE LA CROIX DE collecte I fois par semaine (hors centre ville) : avis favorable, possibilité d'être commune test. Scénario n°2 : adaptation de la fréquence de la collecte sélective d'une fois par semaine à une fois tous les 15 jours. Conservation des sacs : 6 avis favorables, 5 avis défavorables ; possibilité d'être commune test (6 oui ; 5 non).

Scénario 3 : regrouper les corps creux et les corps plats au sein d'un même flux multimatériaux avec conteneurisation de la collecte (hors centre ville). Désavantage : transfert vers un centre de tri déjà adapté au monoflux ou construction d'un centre, achat de conteneurs : lors de la construction du rond-point, soit au avis défavorable, possibilité d'être commune test (non).:

Scénario 4: mise en place d'un système de lière dans le choix d'un bois qui vieillira bien, compactage des caissons de déchetteries. Cela que les eaux de pluie soient récupérées dans un permet de compacter les bennes de déchets verts et surtout de carton qui sont loin d'être remplis. Problème de sécurité pour l'usager aux heures d'ouverture de la déchetterie. Le faire demande que le dossier relatif à la loi sur l'eau lorsque la déchetterie est fermée ou embaucher un 2e gardien: (9 avis favorables, 2 avis défavorables).

Scénario 5 : développement et renforcement du

teurs par la C.U.A. avec paiement de 10 ou 15€ pour responsabiliser les habitants : avis favorable, possibilité d'être commune test. MM. LAU-NAY, GUILBERT, RADIGUE, PERRIER et HOUDAYER sont volontaires pour conseiller

Départementale des Territoires a estimé les travaux de voirie prévus pour 2010 : le Clos au Hamel reprofilage et curage de fossé (20 600 €) ; la Lande reprofilage et mise à niveau de tampons EU (8 600 €); Pierre Plate arrasement et curage de fossé (2 500 €) ; pluvial de la place du Point de Beauvais (4 100 €).

#### **GIRATOIRE RDI/RD2**

La commune a demandé l'installation de l'éclairage public et la matérialisation de passages piétons.

Dans sa réponse, le conseil général précise qu'il fera l'aménagement comme les giratoires hors agglomération, c'est-à-dire non équipé d'éclairage public. Des fourreaux ont été posés, la commune peut réaliser l'éclairage à sa charge. Pour les passages piétons il est prévu des bornes de signalisation.

Horaires de la mairie

Lundi 16h à 19h Mercredi 10h à 12h et 13h30 et 17h30 Vendredi 13h30 à 17h

N°6 PAGE

### Réunion du 15 juin 2010

#### MAINTIEN DES FONCTIONS D'UN ADIOINT

Suite au retrait de délégation de fonctions et de signature par arrêté du 6 mai 2010, à M. Claude Gesbert, adjoint pour l'urbanisme, la voirie, le cimetière, les bâtiments, les réseaux et l'agriculture en cas d'empêchement de M. le Maire et rée avec l'aide de Mme Lefeuvre et M. Croisé. Le de la police en cas d'empêchement de M. le conseil a décidé à la majorité de fixer le montant Maire et M. Douvenoult, le conseil a décidé à la majorité de ne pas maintenir dans ses fonctions sur la base de 50 € par heure d'intervention. M. Claude Gesbert.

#### **DELEGATIONS DE VOIRIE ET DE** Le conseil a pris connaissance des derniers plans **BATIMENTS**

Le Conseil a donné délégation de fonctions et de signature à un conseiller municipal, M. le Maire a bâtiments. М Croisé M. Guilbert se sont portés candidats. M. Guilbert l'indice brut 1015.

#### **OPERATIONS DE DENEIGEMENT**

Lors de l'épisode neigeux, des agriculteurs et des bénévoles ont apporté leur aide au déneigement de la voirie communale. Afin de donner un cadre légal à ce concours, une convention a été élabodes prestations aux opérations de déneigement

#### SALLE BIVALENTE

modifiés par le cabinet d'architecture Penneron de l'office et des vestiaires. Il a été présenté les dernières remarques évoquées lors de la réunion proposé de donner les délégations de voirie et du 07 juin dernier relatives à la préparation du INSTAURATION D'UN SENS UNIQUE et DCE. Même si le plan de l'office répondait ENTRÉE RUE DU CLOS DES LONGpratiquement à toutes les attentes de la commisa obtenu la majorité absolue, le conseil a décidé sion salle, il sera préférable de positionner dans la L'enquête réalisée auprès des habitants a montré de lui allouer une indemnité de fonction de 6% de zone chaude l'ensemble des éléments de cuisson sur le même linéaire pour limiter les arrivées de

fluides (eau, gaz), et notamment pour ne positionner qu'une seule hotte sur l'ensemble. Le conseil a approuvé les plans modifiés de l'office et des vestiaires.

#### SUBVENTION RAYON D'ECOUVES

L'association cycliste du Rayon d'Ecouves qui a déjà bénéficié par délibération du 9 février 2010 d'une subvention de 500 €, sollicite à nouveau une subvention afin de financer des paniers à remettre lors de la course du dimanche 20 juin 2010. Considérant que lors du vote en février dernier, le conseil avait décidé de ne pas augmenter les subventions, à l'unanimité, la demande est

# **CHAMPS, SORTIE RUE DU PARC**

que 10 sont contre, 2 sont pour et 1 est neutre.

#### Réunion du 7 septembre 2010

#### PARCELLE AVEC PUITS AU **HEBERT**

M. et Mme Boisbunon, propriétaires de la parcelle cadastrée AN n° 62 au Bois Hébert, souhaitaient acquérir la parcelle où figure un puits communal. Considérant que des personnes ont VOIRIE 2011 - DEMANDE DE SUBVEN- RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONfait connaître leur désaccord sur la vente de la parcelle, le maire a proposé de sécuriser le puits Les travaux dans la rue de la Rangée ont été par la fourniture et la pose de renforts en fer et d'une plaque avec fixation pour un montant HT de 262,58 €. Cependant, M. et Mme Boisbunon ont fait part que le puits communal est à cheval avec leur parcelle cadastrée AN n°62 et refusent donc que des travaux soient entrepris. La commune possède un procès verbal de délimitad'arpentage présentant la parcelle AN n°62 et la création d'une parcelle AN n°69 d'une superficie de 3m2 issue d'une extraction du domaine public où figure le puits. Cette procédure qui n'a pas aboutie dépend de l'acte administratif qui n'a jamais été rédigé. Au vu des nouveaux éléments rapportés, les membres du conseil ont décidé de se renseigner aux services des hypothèques sur l'existence éventuelle d'un document d'arpentage permettant de définir la délimitation du puits par rapport à la parcelle de M. et Mme Boisbunon.

#### LOCATION ET **ASSURANCE BARNUM**

Le conseil a décidé de louer à titre gracieux uniquement aux associations de la commune de sera proposé au prochain conseil. Lonrai, aux associations du SIVOS de Lonraidécidé de louer à titre gracieux aux agents de la SUBVENTION DEFI'BAT commune une fois par an. Les associations et les La construction de la salle pourrait également

BOIS agents de la commune devront fournir une bénéficier d'une aide financière dans le cadre de caution d'un montant de 600 € à chaque utilisa- bâtiments en Basse-Normandie ». Le conseil a tion du barnum.

### TION

estimés à 50 859,34 € HT, ceux de la rue de la Grande Luzerne à 19 067,36 € HT et ceux de la rue du Clos des Longchamps à 14 566,26 € HT. Pour leur financement, une subvention a été demandée à M. le député afin de compléter les fonds propres de la commune.

### **A MONTPERTHUIS**

M. Lenoir a souhaité acquérir le passage qui sépare ses deux parcelles cadastrées AK n°69 et 70 à Montperthuis. Considérant que cette demande est conditionnée au préalable par une enquête publique, que la voirie a été refaite en 2009 et que le pluvial passe sur ce passage, le conseil, à l'unanimité, a refusé cette requête.

### **VENTE PORTE ATELIER COMMUNAL**

M. le maire a proposé de vendre la porte de l'atelier communal ainsi que l'ancienne table du conseil. Les membres du conseil ont décidé au préalable d'établir un inventaire de l'atelier communal avec les employés communaux, qui

attestation de leur assurance et un chèque de l'appel à projets « efficacité énergétique des sollicité le Défi'Bat.

### NELLE

Suite à la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe professionnelle, deux mesures ont été envisagées au niveau de la Communauté Urbaine d'Alençon: une redéfinition des dispositions du reversement de la taxe professionnelle, et une adaptation de la politique d'abattements concernant la taxe d'habitation. Le contexte actuel basé sur la loi de finances 2010 a acté la suppression tion datant de 1999 muni d'un document DEMANDE D'ACQUISITION DE VOIRIE de la taxe professionnelle par le remplacement d'une Contribution Economique Territoriale (CET) avec deux composantes : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entréprises (CVAE). Le dispositif envisagé par la Communauté Urbaine d'Alençon prévoit que la totalité de la CVAE produite devienne une ressource intercommunale, et que les communes potentiellement bénéficiaires d'un produit de CVAE supérieur au montant de TP reversé, bénéficieraient d'une compensation de celui-ci au travers d'un fonds de concours. Les 19 communes membres auront à délibérer prochainement sur cette modification de la répartition de la CVAE. Cependant, au vu des incompréhensions et du manque de précisions sur ce dispositif envisagé, la commission finances qui s'est réunie le 06 septembre, a Colombiers-Cuissai-Saint Nicolas des Bois, et a SALLE BIVALENTE: DEMANDE DE demandé que le service financier de la CUA remodifie le dispositif envisagé.

# Ça bouge avec le club de l'amitié

Après la trève estivale, l'interruption des activités pendant deux mois, les habitués des rencontres bimensuelles du club se sont retrouvés avec plaisir le 31 août dernier pour entamer une nouvelle année de convivialité. Chaque année le club accueille de nouveaux adhérents. Il en compte maintenant 63, âgés de 58 à 92 ans. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

♦ Contact: Jacqueline Seichais, Le Clos, tél. 02 33 26 28 90





Les 90 ans du doyen du club

Un après-midi très agréable le mardi

Les ainés participent chaque année aux actions de solidarité (collecte de la banque alimentaire et vente de biscuits pour Madagascar)

Le bureau est ouvert à toute proposition pour imaginer de nouvelles activités. Une équipe de pétanque serait la bienvenue

### Les activités proposées en 2010-2011

- ♦ Deux après-midi récréatifs chaque mois de 14h à 18h, dans la salle de la mairie
- Une marche mensuelle avec les clubs du canton dans l'une ou l'autre des communes, à tour de rôle
- Le 14 décembre : anniversaires du second semestre, bûche de Noël et inscriptions
- ♦ Le 22 janvier 2011: après-midi dansant et galette des rois
- Le 8 février : assemblée générale des adhérents
- ♦ Le 26 février : soirée choucroute avec orchestre (ouverte à tous)
- ◆ Le 29 mars : repas de printemps du club avec un restaurant à la Hutte. Anniversaires du ler semestre (ouvert aux non adhérents)
- Juin 2011 : pique-nique et journée cantonale de la forme (dates non encore fixées)



## Ayez le geste tri et recyclage aussi pour vos vieux vêtements!

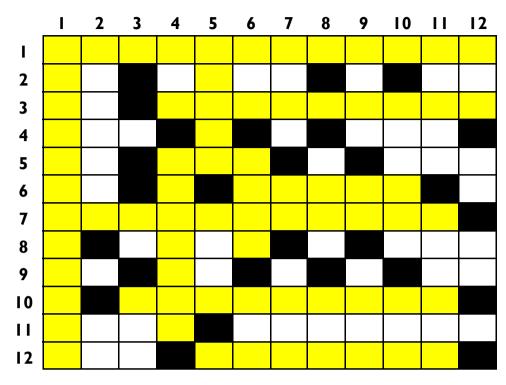
Vous avez des vêtements encore en bon état dont vous voulez vous débarrasser ? Offrez leurs une nouvelle vie. Déposés dans une borne du réseau des acteurs humanitaires, caritatifs et sociaux membres de l'Inter Réseau de la Fibre Solidaire, ces vêtements peuvent bénéficier d'une seconde vie. Ils permettent également de lutter contre l'exclusion et la précarité par la création de dizaines d'emplois pérennes. Une fois déposés en sacs fermés dans les bornes, vêtements, accessoires et chaussures sont collectes au moins une fois par semaine. Ils subissent ensuite un premier tri : les plus beaux sont extraits pour permettre leur vente à prix modiques dans les boutiques solidaires. Ce qui ne peut être revendu en boutique est ensuite trié, classé selon le type, leur qualité, leur matière et pressé en balles pour être expédiés en fonction de leur destination finale. Attention : les vêtements ne doivent pas être déchirés ou tachés sous peine d'être plus compliqués ou moins intéressants à

Un conteneur a été mis en place au Hamel, à Beaubourdel, à côté du conteneur à verre.

Avec les Associations AGIR - La Redingote, Emmaüs, Enfance et Partage, le Secours Catholique et Le Relais d'Eure-et-Loire. N°6

## Mots croisés: 10 nouveaux lieux-dits...

voici une nouvelle grille de mots croisés proposée par Claudine Lefeuvre.



#### **HORIZONTALEMENT**

- I Doit sûrement son nom à ses anciennes carrières.
- 2 Paresseux. Pont du zouave. Pronom.
- 3 Est, chez les Anglais. Maladresse.
- 4 N'est plus mouillé. Avare.
- 5 Conjonction. Bouche cornée. Possessif.
- 6 Initiales pieuses. Au pluriel c'est le 40.
- 7 Très familièrement : à une lettre près c'est « le joli désordre ».
- 8 A l'œil ou en bouquet. Textuellement.
- 9 Ancien do. A coudre ou à jouer. Pronom.
- -10 Contrairement à la chanson, elles ne sont pas claires mais petites.
- -II Pris avant de sauter. Evitées.
- -12 Chevalier ou chevalière? Dépression entre deux montagnes.

#### VERTICALEMENT

- I II n'y a plus de trace de l'incendie?
- 2 Inutile, sans intérêt. Saint de la Manche.
- 3 Avoir conjugué. Admirateur.
- 4 Peinture murale. Mâle de l'abeille quand il faut.
- 5 C'est une pierre sans relief à Lonrai. Satisfaisant, correct.
- 6 Troublé. Comme le lit en Bretagne. Pris à 17h chez nos voisins anglais.
- 7 Elégant, distingué. Article. De gare ou d'entrée.
- 8 Inscription sur la croix. Il va avec elle mais à l'envers.
- 9 Conspuer. Phonétiquement : diminutif de André. Dans l'air ou dans l'eau.
- 10 Loupées. Blanc, blanc, blanc chez Rimbaud.
- II Copie. Sans aspérités.
- 12 Initiateur des lycées de jeunes filles. Appris. Démonstratif.

Réponses de l'ancien numéro



02 33 29 86 88

Port. 06 84 57 87 76

#### 10 11 12 R 0 Ν Ν ī Ε Ε т C 2 0 Т 0 U н C 3 Ε Α L Е Ε Т Е U н 0 E M 4 G R 5 н Ε Α 1 L R Α F Ε Ν 7 R R E ī C S Ε Ν Ε Ν S G Е 0 Ν т Α S 9 10 F U Α S В Е R Υ Е R Α Ε ш 12

24h/24 - 7j/7

# Gros plan sur .....

## La rue de la Croix-Jamet joue la comédie



De gauche à
droite:
Fannie Huard,
Huguette
Barthélémy,
Nathalie
Houdayer,
Hugo Jeanne,
Philippe
Dauvilliers,
Catherine Vidus,
Anne-Marie
Dauvilliers

La fin août était placée sous le signe du théâtre pour sept habitants de Beaubourdel. En participant au son et lumière Isabelle la dentelle, mis en scène par Pierre Tisseyre, la bande de voisins a en effet fait ses premiers pas dans le monde du spectacle. Quatre mois de répétitions les ont plongés dans l'histoire de la dentelle d'Alençon, au XXe siècle. Comtesse, dentellières, paysan, voleur ou maîtresse dentellière, chacun a tenu son rôle à la perfection. Membres de la troupe « Il était une fois », ils ont récidivé en prenant part au défilé de mode théâtralisé présenté fin octobre, au château des Requêtes. De quoi susciter des vocations et repartir l'an prochain pour une nouvelle aventure.

# Le Rayon d'Ecouves sur le circuit du Mans



Trois équipes de huit coureurs du Rayon d'Ecouves ont participé aux 24h du Mans cyclisme sur le circuit Bugatti. L'équipe I qui jouait le haut du tableau termine 21e au classement général sur 358 équipes. L'équipe 2 termine 202e au général. L'équipe 3 avec cinq féminimes termine 4e en équipes mixtes et 323e au général.